

Compte-rendu

Comité de pilotage du site Natura 2000

Chaumes de Vignac et de Clérignac

29 juin 2026 à Roullet

- Participants : Martine PINVILLE (Conseillère régionale, présidente du COPIL), Dominique PEREZ (Maire de Claix), Patricia THOMAS (élue à Roullet Saint-Estèphe), Marion HENRY (service espaces naturels du Département de la Charente), Pierre LANDRE (syndicat de la propriété privée rurale, CNPF), Louis MASSALOUX (Région Nouvelle Aquitaine), Mailys DEWILDE (Grand Angoulême), David LENOIR (UNICEM et Garandeau), Cécile TARTARE (CEN-NA)
- Excusé(s) : Cécile Bosseboeuf (UDAP), Gilles MOUSSION (élu à Roullet), Lisa COSTES (DDT Charente), Eric OUVRARD (DRAAF NA),
- Animateur de la réunion : Région Nouvelle-Aquitaine, CEN Nouvelle-Aquitaine
- Ordre du jour :
 - Introduction
 - Présentation du site
 - Bilan d'animation 2025 - 2026
 - Informations diverses
 - Perspectives 2026 - 2027
- Pièce(s) jointe(s) à ce compte-rendu : présentation du Copil

Table des matières

Introduction	2
Présentation du site.....	2
Bilan d'animation 2022 - 2025	3
1. Information et sensibilisation.....	3
2. Assistance technique.....	3
3. Suivis biologiques et socio-économiques.....	5
4. Assistance administrative.....	6
Informations diverses	7
Perspectives 2025 – 2028	7

Introduction

Un tour de Table est réalisé. Chaque membre du copil reçoit un bilan détaillé de l'année d'animation.

Madame Martine PINVILLE, présidente du Copil, introduit le Comité de pilotage. Elle rappelle l'importance des actions en faveur de la biodiversité réalisée sur le site et souligne la forte mobilisation des deux communes.

Un tour de table est réalisé.

Présentation du site

Suite à la création du périmètre Natura 2000 en 2004, le Document d'Objectifs (DocOb) a été validé en 2007. Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine est la structure animatrice du site depuis 2008 et entame le 6^{ème} marché d'animation

Le périmètre se présente en 2 entités : les Chaumes du Vignac, Meulières de Claix à l'Ouest sur les communes de Rouillet Saint-Estèphe et Claix et les Chaumes de Clérignac à l'Est sur la commune de Claix pour une surface totale de 103 ha. Les milieux naturels caractérisés par des habitats secs comme les pelouses calcicoles et les boisements sont le support d'une biodiversité importante et patrimoniale. On note également la présence d'une petite zone humide qui représente un enjeu important pour le site.

Parmi les espèces végétales, les taxons inféodés aux pelouses présentent un intérêt considérable avec en particulier la Sabline des chaumes, la Globulaire commune (anciennement appelée Globulaire de Valence), le Lin de Léo, la Renoncule à feuille de graminée. Mais on y trouve également des espèces des milieux plus fermés tels que le Nerprun des rochers ou l'odontite de Jaubert ou de zones humides avec la fougère des marais.

Le groupe faunistique le mieux représenté est sans conteste celui de l'avifaune avec plus de 60 espèces peuplant le site et où l'on remarque l'Alouette Lulu ou l'Engoulevent d'Europe. La diversité entomologique apporte une touche très colorée avec quelques 57 espèces inventoriées en 2022 sur le site et la présence de l'Azuré du serpolet. Du fait de la présence du Vallon du Vigouille, plusieurs espèces d'Amphibiens, d'odonates et un mollusque ajoute à la patrimonialité du site. Enfin les boisements hébergent plusieurs espèces de chiroptères.

Les missions d'animation et de mise en œuvre du DocOb consistent en :

- L'animation et la sensibilisation des acteurs locaux
- Le démarchage et l'assistance technique aux demandeurs de contrats Natura 2000 et aux signataires de la charte
- L'assistance aux services de l'Etat
- La préparation et l'animation du comité de pilotage
- La mise en œuvre et le suivi des actions du Docob

Bilan d'animation 2025 - 2026

1. Information et sensibilisation

1.1. Animation auprès des scolaires

Une animation a été réalisée dans le cadre des Enfants du patrimoine auprès de l'école de Nersac sur le thème du paysage : lecture et évolution

Une animation auprès des lycéens en bac pro GMNF a également été réalisée dans le cadre de leur chantier école.

L'animation Natura 2000 se fera en septembre avec l'école de Claix. Elle sera animée par Charente Nature.

1.2. Animation grand public

Une animation à destination du grand public se tiendra le vendredi 17 juillet pour découvrir les petites bêtes de la nuit. En effet nous profitons d'un inventaire en cours réalisé par Mathieu Charneau de l'OFB pour faire découvrir ce monde passionnant.

Deux autres animations auront lieu : avec les magistrats de Charente le mercredi 1^{er} juillet et avec les élus du Département le vendredi 10 juillet.

Commentaires :

L'animation auprès des magistrats ne fait pas suite à des difficultés particulières rencontrées sur le site. Elle est à l'origine d'une sortie prévue entre la magistrature d'Angoulême et l'OFB. Mais ce sera l'occasion de les sensibiliser aux différentes formes de délits et d'incivilité.

1.3. Autres outils de communication

Les actions de communication usuelles sont réalisées (articles dans la Charente libre, newsletter) ainsi que la mise à jour du site internet.

Cette année la nouveauté est le poster sur la pelouse où il est possible de découper les petits personnages pour les replacer de part et d'autre afin de mieux comprendre le rôle de chacun dans l'écosystème.

2. Assistance technique

2.1. Contrats Natura 2000

2 contrats ont été déposés par le CEN.

Le premier vise la restauration et l'entretien des pelouse avec une action mécanique et une gestion pastorale. Cette gestion pastorale sera confiée à M. Julien Blaineau qui possède un troupeau mixte (ovin, caprin, anin).

Commentaires :

M. Perez évoque les mérites de l'éleveur, du travail réalisé et de son engouement pour la gestion des espaces naturels.

M. LANDRE rappelle que depuis 2025, une partie de l'exonération de la taxe foncière doit être reversée au Preneur. L'animatrice va vérifier si M. Blaineau doit être destinataire de ce versement puisqu'il n'est qu'usagé (pas de bail).

Il est également demandé si la gestion des refus sera à poursuivre pour l'entretien du site. A l'heure actuelle il est préférable de la maintenir en attendant que la taille du troupeau soit suffisante pour limiter la repousse des ligneux et graminées sociales (une trentaine de bêtes). L'intérêt du troupeau mixte et en particulier de la présence de chèvres doit, à terme, permettre de limiter les interventions mécaniques.

Le second s'intéresse à la restauration de la zone humide par sa réouverture, en attendant la restauration du cours d'eau pour lequel il faudra demander une déclaration de travaux sur cours d'eau (Dossier IOTA). Ces travaux permettront de diminuer les inondations dans le champ situé en aval.

Commentaires :

Il est rappelé qu'effectivement entre les inondations et les dégâts de sangliers, l'agriculteur riverain du site est souvent mis en difficulté.

Mme DEWILDE demande dans combien de temps les contrats pourront débuter. Il est précisé que le CEN attend l'ordre d'exécuter pour le premier qui devrait arriver dans l'été permettant l'ouverture des chantiers dès septembre. Pour le second, il vient tout juste d'être validé et sera confirmé à la commission permanente de juillet.

2.2. Chartes Natura 2000

La charte de l'école de St Estèphe est toujours en cours de signature.

Une autre charte est en cours d'étude avec l'association de course d'orientation la Feuillade.

L'animatrice a également pris contact avec le propriétaire de la parcelle D362 en bordure de la route des Beaudries qui a souhaité avoir plus d'informations sur les différents périmètres qui concernent sa propriété.

2.3. Autres actions de préservation des espaces /espèces

Le pâturage est confié à un nouvel éleveur, Julien BLAINEAU qui est installé à Chateauneuf en maraîchage. M. Blaineau souhaiterait développer une activité de savonnerie à base de lait de chèvre.

Des actions d'entretien des sentiers et des entrées de site ont été mises en œuvre par le Département de la Charente. De son côté le CEN, grâce aux financements du Département,

poursuit l'entretien du site sur les pelouses et la zone humide avec la création de plusieurs mares.

Commentaires :

M. MOUSSION félicite le Département et l'équipe technique pour l'entretien des sentiers.

2.4. Soutien aux collectivités publiques et aux porteurs de projets

De nombreux échanges ont lieu avec les différentes collectivités territoriales (Communes, Département et Région).

Les assistances aux porteurs de projets visent l'appui aux structures organisant un évènement sur le site, essentiellement des sports de nature.

Commentaires :

M. LANDRE demande si des évaluations d'incidences ont été nécessaires.

Le seuil des 1500 personnes n'est jamais recherché et donc les EIN ne sont pas nécessaires. Cependant, de nombreuses structures se tournent vers l'animatrice pour connaître les périodes et les sites les plus sensibles afin de limiter les impacts.

Le seul problème rencontré cette année est l'organisation d'une animation par l'association locale RSE patrimoine qui a organisé une randonnée sur le site le dimanche 14 juin. L'animatrice a découvert ce fait en se rendant sur site et découvrant les rubalises encore présentes. L'objectif n'est pas de limiter la présence de groupes sur le site mais qu'ils respectent à minima la réglementation (rester sur les sentiers/ enlèvement des déchets et balisages) et la sensibilité du site. L'animatrice est là pour appuyer l'organisation de ces évènements dans le respect de la sensibilité du site.

3. Suivis biologiques et socio-économiques

3.1. Suivis biologiques

Le Conservatoire a réalisé une étude de l'état de conservation des pelouses. Pour rappel, les pelouses sont des milieux semi-naturels qui évoluent naturellement vers le boisement. Cette évolution se traduit par la densification des graminées, puis des fourrés et arbustes et enfin l'implantation d'arbres.

Il est donc attesté que le site présente des pelouses en état de conservation moyen du fait de la fermeture des milieux mais aucune trace de trophie n'est présente et c'est un excellent indicateur ! Cela signifie qu'une pression plus importante dans la gestion du site est nécessaire.

Commentaires :

Le protocole standardisé proposé par le Conservatoire Botanique permet d'évaluer de manière très simple cet état de conservation. Il ne nécessite pas un grand niveau de

connaissance. Réalisé sur tous les sites N2000 de pelouses animés par le CEN en région Nouvelle Aquitaine, il permettra d'évaluer ce milieu au niveau régional et pour chaque site.

Un autre point est attesté suite à cette étude : parmi la quarantaine de placettes évaluées, une seule était en très bon état. Malheureusement, en repassant cette année il a pu être constaté des dégâts de sangliers.

Commentaires :

Il est souligné par plusieurs membres du copil la difficulté de gérer ces sangliers qui trouvent refuge sur les espaces naturels. Par ailleurs, compte-tenu de la configuration des lieux, seuls les tirs de nuit avec la lunette thermique sont efficaces. Malheureusement il n'y a pour l'instant que le Louvetier de Roulet qui dispose d'un tel instrument.

L'étude visant les papillons de nuit se poursuit bénévolement par M. CHARNEAU. Avec 253 observations réalisées l'année dernière, et une espèce rare, nous espérons que les différentes sessions de cette année permettront de mieux connaître cette incroyable biodiversité nocturne.

3.2. Suivis socio-économique

4 éco-compteurs ont été installés en janvier par le Département : 3 fixes aux entrées du parc des Meulières et un autre sur le chemin de Claix. L'objectif est de mieux comprendre la fréquentation et les usages pour être en mesure d'adapter au mieux les outils et aménagements sur le site.

Par ailleurs les informations sont croisées avec l'outil informatique outdoors vision qui permet de recenser les passages selon la nature de l'activité (trail, randonnée pédestre, VTT).

Commentaires :

L'animatrice indique également qu'à terme, elle souhaiterait développer un diagnostic d'ancrage territorial pour mieux comprendre les besoins et attentes des riverains et observer l'évolution de l'appropriation du site par chacun.

Enfin, attendus depuis plusieurs années, les nouveaux panneaux d'entrée de site ont été installés grâce à GrandAngoulême et au Département.

Commentaires :

M. MOUSSION a fait savoir qu'il aimerait plus de panneaux d'informations sur le site

4. Assistance administrative

Le tableau présenté permet de suivre l'ensemble des actions mises en œuvre sur le site durant cette première année du marché pour une vingtaine de jours effectués. Il se décline selon les grandes catégories qui ont été décrites plus haut.

Informations diverses

Course d'orientation

L'association Charente Orientation Feuillede et le Conservatoire ont signé une convention d'usage pluriannuelle permettant l'organisation d'événements sur le site. Le premier aura lieu en septembre ou en octobre.

Perspectives 2025 – 2028

Les perspectives pour la 2^{ème} année d'animation sont présentées. Notons la proposition de l'animatrice de revoir les indicateurs du DOCOB afin de mieux évaluer les actions réalisées.

Echanges :

M. Landré évoque les dotations aménités rurales. Il rapporte que les communes utilisent ces ressources afin de garantir un bon usage des cheminements sur leur communes ou pour faciliter les activités des écoles.

Annexe : Feuille d'émargement

Structure	NOM Prénom	Signature
Région Nouvelle-Aquitaine	PINVILLE Martine	
Conseil Départemental de la Charente	HENRY Marion	
Communauté d'agglomération du Grand Angoulême	DEVILLE Michel	
Commune de Gais	PEREZ Dominique	
Commune de Rouillac-Saint-Estèphe	Palmeiro Thomas	
Chambre d'Agriculture de la Charente		
SAFER du Poitou-Charentes		
Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale de la Charente	LANDRE Jean	
Syndicat des propriétaires forestiers privés de Charente		
CORALI		
CETEP		
UNICEM - Bergeron -		
Fédération départementale des chasseurs de Charente		
Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de Charente		

Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine		
Conseil Régional de la Propriété Forestière (CRPF) - Nouvelle-Aquitaine	LANDRE Jean	
Office National des Forêts		
Comité départemental du tourisme de la Charente		
Coopératives des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine		
Charente Nature		
Office Français de la Biodiversité		
Ligue de la protection des oiseaux (LPO)		
CINSA		
Société Française d'Orchéologie (SFO)		
Préfecture de la Charente		
DREAL		
DRAAF		
ODD de la Charente		
ORAC		